

La rampe de mise à l'eau municipale de la rue Bournival demeurera ouverte

Magog, le 14 février 2025 – La Ville de Magog annonce que la rampe de mise à l'eau municipale de la rue Bournival demeurera ouverte pour la saison 2025 de même que pour les années subséquentes. L'accès au lac Magog par le secteur Venise sera donc maintenu.

Cette décision a été prise par les membres du conseil municipal quelques semaines après que la Ville de Magog ait fait part de son intention de fermer la rampe de mise à l'eau de la rue Bournival pour les embarcations motorisées.

« Nous avons pris le temps d'écouter les commentaires et les préoccupations des utilisateurs qui se sont présentés lors de nos récentes séances du conseil municipal. À la lumière des nouveaux éléments portés à notre attention, nous avons choisi de prioriser le seul accès au lac Magog sur notre territoire », a affirmé la mairesse de la Ville de Magog, M^{me} Nathalie Pelletier. Cette dernière tient par ailleurs à remercier les personnes qui ont pris le temps de se déplacer et de contribuer de façon constructive à la réflexion. « Ce dossier démontre bien que les citoyens peuvent influencer de façon positive les décisions du conseil municipal. »

Améliorations mineures et statu quo en 2025

Des travaux mineurs d'entretien seront faits pour améliorer la fonctionnalité et la sécurité de la descente pour la prochaine saison.

De l'affichage rappelant le lavage obligatoire des embarcations et les règles de bonne conduite sera également ajouté sur le site.

En 2025, le statu quo sera maintenu pour le tarif et l'accès à cette rampe de mise à l'eau.

Concertation avec les parties prenantes et modifications à venir

Pour maintenir un accès de qualité au lac Magog, la Ville de Magog entamera une démarche de concertation avec les associations des Copains de Venise et Action lac Magog.

Certaines modifications pourraient être mises en place à compter de 2026.



Les travaux permanents d'amélioration à l'infrastructure, les modalités d'accès et les tarifs feront partie de la réflexion.

Précisons que la MRC de Memphrémagog, en collaboration avec la Ville de Magog, élabore une vision globale d'accès uniformisés aux plans d'eau pour l'ensemble de la région.

Pour toute question au sujet de la rampe de mise à l'eau de la rue Bournival, les personnes concernées peuvent consulter le ville.magog.qc.ca/rampes ou composer le 819 843-3333.

- 30 -

Source et information :

Direction des communications, technologies et services aux citoyens
Ville de Magog
819 843-3333, poste 444

